

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2026/2027 - version juin 2026



Placez ici le logo de votre club

Nom du tournoi :

TDJ38 VOIRON

N° de dossier Poona :

2601820

Club ou comité

organisateur du tournoi :

BADMINTON DU PAYS VOIRONNAIS

Lieu de la compétition :

Salle Everest 38500 VOIRON

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Circuit jeunes

Il s'agit d'un tournoi nocturne :

Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI

Poussins OUI

Benjamins OUI

Minimes OUI

cadets OUI

Juniors OUI

Le niveau géographique de la compétition est :

Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du :

14/11

2026

au

14/11

2026

3) Dans :

1

salle(s) et sur

7

terrains

Salle 1 =

7

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Olivier BRUNO

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

Laurent KELLER

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

R4

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui

SD oui

DH non

DD non

Mx non

S Intergenres oui

D Intergenres non

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Tous les simples le samedi

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

une

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,

regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au

03/10

2026

à

08:00

heure (hh:mm)

La date limite de réception des inscriptions est fixée au

03/11

2026

à

21:00

heure (hh:mm)

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l’échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute

33) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Buvette sur place et un maximum de 10% des places pour les hors comité Isère.

En fonction du nombre d'inscrits, les catégories filles/garçons pourront être regroupées.

En cas d’égalité tant en matière de critère de qualification, d’ordre d’une liste de remplaçants ou de choix de tête de série, la priorité est accordée au joueur/joueuse le/la plus jeune.

